



Pour un SNESUP offensif, au service de nos luttones

*Motion d'orientation École émancipée-Pour un syndicalisme offensif
Congrès national d'orientation du SNESUP-FSU, juin 2021*

Avant que le « monde d'avant » ne bascule dans la pandémie de COVID 19, le premier trimestre 2020 a connu une mobilisation très forte des travailleur·ses de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR), à partir de l'opposition interprofessionnelle au projet de réforme des retraites. Deux mots d'ordre principaux s'y sont ajoutés pour l'ESR : contre la précarité massive dans notre secteur et contre la « Loi de programmation de la recherche » (LPR). Les rôles de l'intersyndicale et du SNESUP-FSU ont été déterminants pour assurer le lien entre l'échelle interprofessionnelle et le niveau sectoriel. ÉÉ-PSO a fortement porté le refus de la LPR au sein du SNESUP-FSU, à tous les niveaux, y compris l'exécutif national auquel notre tendance a participé durant cette mandature, et ceci jusqu'au secrétariat général. ÉÉ-PSO a ainsi largement contribué à ce que notre syndicat et la FSU tiennent toute leur place sans tergiverser face aux manœuvres ministérielles visant à diviser l'opposition à son projet, dont la proposition de signature d'un accord fin 2020 sur l'augmentation des primes des seuls titulaires. Nous avons aussi facilité le lien avec les collectifs de précaires, dont l'action a été centrale dans ce mouvement. Cet engagement ne fait que refléter leur importance quotidienne dans la recherche et les formations : aujourd'hui, le fonctionnement de l'ESR public repose sur leur exploitation.

La pandémie de COVID 19 et les mesures de confinement sont venues percuter ce mouvement social d'ampleur et bouleverser totalement nos vies professionnelles et privées. Les conditions de travail, de plus en plus dégradées au fil des ans, sources de conflits et de souffrance au travail pour de plus en plus de personnels, de toutes catégories, sont devenues insupportables avec l'injonction de continuité pédagogique au moyen des nouveaux concepts d'enseignement « distanciel » et « hybride ». Du jour au lendemain, sans formation et sans moyens supplémentaires, voire à leurs propres frais, les personnels de l'ESR se sont retrouvés sommés de dispenser leurs enseignements en ligne et de procéder aux évaluations afférentes, en faisant semblant de croire que les étudiant·es pouvaient elles et eux aussi surmonter ce choc sans sourciller... Le ministère en a profité pour lancer des appels à projets en vue d'augmenter la part du numérique dans l'Enseignement supérieur, mais n'a pas accordé de moyens d'urgence pour assurer l'accueil des étudiant·es à la rentrée dans des conditions sanitaires acceptables. La réalité qui finit par s'imposer jusque dans les

médias est pourtant bien celle d'un ESR paupérisé et d'étudiant·es malmené·es, en grande souffrance morale pour beaucoup, et dans des difficultés financières importantes pour une bonne partie.

Un service public et ouvert de l'enseignement supérieur est plus nécessaire que jamais pour faire changer une société atomisée par le néolibéralisme et abreuvée de *fake news*. Il s'agit aussi de contrer l'avancée idéologique de l'extrême droite, à laquelle le gouvernement actuel sert la soupe, à travers ses réformes indignes (loi « Sécurité globale », loi « confortant le respect des principes républicains » en particulier), mais aussi ses déclarations médiatiques, dont celles qui mettent en péril les libertés académiques, à l'instar de la demande d'enquête de la ministre de l'ESR sur la supposée gangrène islamo-gauchiste de l'université.

Les élections présidentielles et législatives de 2022 seront une échéance importante en France, sur laquelle nous pensons qu'un syndicat comme le nôtre doit avoir comme objectif de peser de tout son poids pour que l'ESR soit au cœur des discussions politiques.

Pour contrecarrer la mise en concurrence et l'individualisme qu'exacerbent les appels à projets et l'évaluation permanente, nous devons participer à la reconstruction d'un sujet collectif plus collégial et démocratique, dont les contours ont été déjà largement dessinés par le SNESUP-FSU à l'occasion des élections présidentielles. Il est important pour nous que notre organisation continue à porter haut et fort ces valeurs et s'engage sans hésitation dans les luttes qui permettent de faire progresser ces idées.

Par ailleurs, le mouvement de libération de la parole des victimes de violences sexistes et sexuelles, dénonçant les discriminations sexistes, racistes ou LGBTphobes qui existent au sein de nos établissements, se doit d'être soutenu syndicalement, que ce soit en accompagnant les victimes, parfois des personnels précaires de nos établissements, ou en formant davantage les équipes syndicales locales.

Ce sont les travailleur·ses de l'ESR qui font l'ESR. Leurs syndicats doivent participer à organiser ce travail de façon démocratique et émancipatrice ; il faut donc redéfinir les pratiques syndicales pour en tenir compte.

Pour ÉÉ-PSO, il nous faut développer une orientation syndicale bien plus fédératrice pour tous les personnels, en particulier dans un ESR où la LPR va développer le culte de la performance, la précarité et leur cortège de violences symboliques et morales. Le périmètre du SNESUP-FSU, construit autour des enseignant·es-chercheur·ses titulaires, ne doit pas être un frein pour la syndicalisation des précaires et pour l'organisation des collectifs militants.

Il nous faut inventer un fonctionnement, au travers d'une plus grande intégration, nationale et locale, entre SNESUP-FSU et SNCS-FSU, mais aussi avec le SNASUB-FSU qui permette d'inclure des non-titulaires dont l'employeur change régulièrement, alternant entre universités et organismes de recherche. Cela permettrait d'opposer à la précarité professionnelle une pérennité syndicale.

La mobilisation de 2020 a permis à une partie de nos collègues de s'intéresser davantage aux politiques de l'ESR, et aux manières de peser collectivement sur elles. Le SNESUP-FSU et les autres syndicats FSU de l'ESR doivent mobiliser

l'ensemble des leviers dont ils disposent, à travers leurs militant·es, les collectifs auxquels ils participent, mais aussi leurs élu·es dans toutes les instances, pour donner corps à ce sujet collectif, de façon la plus démocratique et ouverte possible. Pour ÉÉ-PSO, la question de l'auto-organisation n'est pas taboue. Selon nous, le SNESUP-FSU doit travailler davantage avec les collectifs proches de nos valeurs, au niveau local aussi bien que national. C'est en partant des revendications formulées par les personnels mobilisés et en les aidant par nos moyens syndicaux (matériel, locaux, droits de diffusion, connaissance fine du fonctionnement des établissements, etc.) que se prouve l'utilité des syndicats, que se construit le dialogue et que se renforce le mouvement social.

Parmi les premier-es signataires : G. Bekhtari (Nanterre), P.-E. Berche (Rouen), M. Bonzom (Paris), C. Bornais (Lille), C. Bourmaud (La Réunion), V. Charbonnier (Nantes), M. Charpenel (Rouen), H. Charvin (Rouen), S. Czajkowski (Bordeaux), M. David (Nantes), J. Dirringer (Rennes), K. Fort (Paris), F. Gallot (Créteil), I. Garcin-Marrou (Lyon), V. Gay (Paris), N. Gregori (Nancy), H. Harari-Kermadec (Saclay), T. Haute (Amiens), P. Hus (Dunkerque), F. Jedlicki (Rennes), I. Krzywkowski (Grenoble), C. Lacour (Marne-La-Vallée), N. Lebrun (Lille), Y. Leredde (Montpellier), B. Leroux (Poitiers), P. Maillard (Strasbourg), J.-P. Melchior (Le Mans), M. Michlin (Montpellier), J.-P. Morin (Amiens), V. Rauline (Nanterre), E. Rio (Saclay), J. Rivoire (Villetaneuse), T. Sami (Nantes), D. Sidobre (Toulouse), M. Sonnette (Angers), N. Villacèque (Reims), C. Voilliot (Nanterre)